



INFORMACIONES ADMINISTRATIVAS
MEDDELELSER FRA ADMINISTRATIONEN
VERWALTUNGSMITTEILUNGEN
ΔΙΟΙΚΗΤΙΚΕΣ ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΕΣ
ADMINISTRATIVE NOTICES
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES
INFORMAZIONI AMMINISTRATIVE
MEDEDELINGEN VAN DE ADMINISTRATIE
INFORMAÇÕES ADMINISTRATIVAS
HALLINNOLLISIA TIEDOTUKSIA
ADMINISTRATIVA MEDDELANDEN

Spécial

COMMISSION
TOUS LES LIEUX D'AFFECTATION

Fermeture des bureaux au cours de l'année 1987

1er janvier	jeudi	Nouvel An - déjà accordé
2 janvier	vendredi	par la Commission
16 avril	jeudi saint	
17 avril	vendredi saint	
20 avril	lundi de Pâques	
1er mai	vendredi - Fête du Travail	
28 mai	jeudi Ascension	
29 mai	vendredi - lendemain Ascension	
8 juin	lundi de Pentecôte	
21 juillet	mardi - fête nationale belge	
2 novembre	lundi - jour des Morts	
24 décembre	jeudi)	
au)	6 jours
31 décembre	jeudi)	

LUXEMBOURG : Mêmes jours que Bruxelles sauf le 21 juillet 1987 qui est remplacé par le mardi 23 juin 1987 fête nationale luxembourgeoise.

Le travail reprendra normalement le lundi 4 janvier 1988. Aucune récupération ne devra être faite pour Bruxelles et Luxembourg au cours de l'année 1987.

Pour le personnel affecté auprès des centres nationaux, les jours chômés seront déterminés par l'organisme auprès duquel ce personnel est en fonction.

Pour les bureaux de presse et d'information, les bureaux de liaison et les délégations à l'étranger, ces jours chômés seront déterminés par le directeur général compétent, en fonction des nécessités du service.

Pour les fonctionnaires et agents relevant du Centre commun de Recherche ces jours chômés seront arrêtés par le directeur général du Centre Commun de Recherche, en vertu des pouvoirs que lui confère la décision de la Commission du 13 janvier 1971.

La Commission se réserve la possibilité de modifier ces décisions en fonction des nécessités de travail.



COMMISSION
BRUXELLES

Ouverture du Bureau de sécurité Groupe I.D.S., Bruxelles.

Afin d'assurer une plus large capacité dans le cadre de la confection des titres d'accès, il est porté à la connaissance des usagers que le bureau des Cartes de service sera accessible, sans discontinuer, de 9h30 à 20 heures, pendant la période du 4 au 18.2.1987.

Selon les nécessités du service, rendez-vous peut être pris en formant les numéros d'appel 54918/59895.

Renouvellement des titres d'accès du personnel extérieur, Bruxelles.

D'autre part, le renouvellement des titres d'accès attribués **au personnel des firmes extérieures à Bruxelles** sera entamé à partir du 9.2.1987.

Dès le 2.2.1987, une campagne de sensibilisation sera entamée par les agents de surveillance qui inviteront les bénéficiaires à se présenter, à dater du 9.2.1987, au bureau des Cartes de service situé au JECL 5/86 (entrée par le n° 1, av. de[^]Cortenbergh).

Il est rappelé que, pour des raisons justifiées par des nécessités de service, rendez-vous peut être pris en appelant le poste 54918.

Le Bureau de sécurité vous remercie pour votre collaboration.